

Commune de Saint-Prix

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2023Date de convocation : 15 novembre 2023Date d'affichage : 30 novembre 2023

Membres en exercice	29
Membres présents	17
Membres votants	25

L'an deux mil vingt-trois, le 23 novembre à 20h30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages, sous la présidence de Madame Céline VILLECOURT, Maire.

Etaient présents : Madame Céline VILLECOURT, Maire, M. MAIRE, M. BOURSE, Mme MOLLIERE, M. SEFRIN, Mme THOMAS-MALBEC, M. KAYAL, Adjoint – M. CHASTAING, Mme DANIN, M ENJALBERT, M. VET, Mme MAUGER, M. GANDRILLON, M. ESTARZIAU, Mme LECLERC, M. ROCHER, M. ALLET formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Mme CHAPPAZ pouvoir à M. SEFRIN, Mme CHAIZE pouvoir à Mme THOMAS-MALBEC, Mme DRIENCOURT pouvoir à M. ESTARZIAU, M. TOHME pouvoir à M. KAYAL, Mme TRAN pouvoir à M. BOURSE, Mme MOROSAN pouvoir à Mme VILLECOURT, Mme MONET pouvoir à M. CHASTAING, Mme YOT pouvoir à M. ROCHER.

Absents : Mme NGO DJOB, M. JEAN-JACQUES, M. RICHARD, Mme ETHUIN-JEANMET.

Secrétaire de séance : M. MAIRE.

N° DEL-2023-115**OBJET : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA CESSION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE COMMUNALE SISE 112 RUE GEORGES RIBORDY**

Le conseil municipal, sous la présidence de Madame le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable de la commission permanente Travaux - Développement Durable - Urbanisme qui s'est réunie le 7 novembre 2023,

CONSIDERANT les travaux d'aménagement d'un parking de proximité, réalisés par la commune, sur une partie de la parcelle communale sise 112 rue Georges Ribordy, cadastrée AD n° 183 et 184,

CONSIDERANT que la parcelle située à l'arrière de ce parking peut être cédée aux propriétaires riverains,

CONSIDERANT l'avis du Domaine en date du 5 juillet 2023,

CONSIDERANT le plan de division réalisé par le cabinet SIGMA le 6 novembre 2023,

CONSIDERANT l'engagement en date du 8 novembre 2023 de Madame Carine BLANCHARD et l'engagement en date du 9 novembre 2023 de Monsieur Wassim MOURSY à acquérir les parcelles B et C du plan de division,

CONSIDERANT la note explicative de synthèse et sur le rapport de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Article 1 : AUTORISE Madame le Maire à procéder à la cession d'une partie de la parcelle communale sise 112 rue Georges Ribordy, cadastrée AD n° 183 et 184, d'une superficie totale de 110 m² :

- Parcelle B d'une superficie de 36 m² cédée à Madame Carine BLANCHARD, propriétaire au 110 rue Georges Ribordy, pour un montant de 9 900 €,
- Parcelle C d'une superficie de 74 m² cédée à Monsieur Wassim MOURSY, propriétaires au 116 rue Georges Ribordy pour un montant de 20 350 €.

Article 2 : DONNE POUVOIR à Madame le Maire pour signer tous les actes relatifs à cette cession qui seront rédigés par acte notarié ou administratif.

Article 3 : DIT que la recette sera imputée au budget principal de la commune.

* *

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois à compter de sa réception en Préfecture.

Pour extrait conforme au registre des
délibérations

Céline VILLECOURT – Maire

